

# École Saint-Gérard

505 rue Liège Est,  
Montréal, Québec H2P 1J9  
Téléphone : 514-596-5450



## Mot de la direction

Mai/Juin  
2023

Chers parents,

La fin d'année scolaire approche à grands pas. Cette période amène son lot d'évaluations et d'examens. La ponctualité et l'assiduité sont donc très importantes pour la réussite scolaire de votre enfant. C'est aussi une marque respect envers les autres élèves et envers les enseignants. Nous vous demandons donc une attention particulière à cet égard.

La fin de l'année est aussi l'aboutissement d'un travail qui a exigé beaucoup d'efforts, beaucoup d'adaptation et une grande implication de la part des élèves, des parents et de tout le personnel. Les vacances sont donc bien méritées pour tous et permettront de se prévaloir de quelques semaines reposantes et vivifiantes.

Je tiens à souligner tout le travail accompli par les parents de l'OPP, par les parents la Fondation et par les parents du Conseil d'établissement pour leur implication dans ces comités essentiels à la vie de l'école St-Gérard. Merci énormément !

À vous tous, nous disons un grand merci pour votre soutien constant et votre précieuse collaboration. Votre rôle est essentiel à la réussite éducative des enfants.

Au plaisir de vous retrouver à la rentrée !

Sabrina Rossi, directrice adjointe  
Luc-Étienne Paris, directeur



### Dans ce numéro :

Mot de la direction	1
Calendrier mai/juin	2-3
Semaine des services de garde	4
Plan d'intervention	4
Bulletin	5
Bibliothèque	5
Effets scolaires 23-24	5
Rentrée 2023-2024	6
Mot du service de garde	6
Objets perdus	6
Déménagement	7
Examens ministère	7
Activités parascolaires	8
Plan de leçon	8
Capsule psychoéducative	9
SPVM : piéton et conducteur/offre d'emploi	10-11 12-13-14
calendrier	15
Conférences offertes	16
Conférences St-Gérard	17
Activités et ressources	17

Info Saint-Gérard

# Mai 2023

Février						
D	Lundi	Mardi	Mercredi	jeudi	Vendredi	Sam.
	1	2	3 Sortie à la maison théâtre des groupes 4A et 4/5D	4	5 Sortie au théâtre pour les maternelles, ACM et MAC	6
7	8 Sortie du groupe 4/5D au festival Education du futur	9	10 Sortie des groupes 1A-1B- 1C-1D et 1/2E à l'insectarium et au jardin botanique	11 Contes par Isabelle Jameson dans les groupes de 1re année	12 Livraison des commandes de fleurs de la Fondation	13
14	15	16 Conseil d'établissement à 18h30 à l'école	17 Fondation de l'école St-Gérard à 18h à l'école 	18	19	20
21	22 Congé Journée Fériée	23	24 Présentation spectacle des groupes 4A et 4/5D à l'école Lucien Pagé	25 Journée pédagogique Formation Gardien Averti pour les élèves inscrits	26	27
28	29	30	31	***Sortie au théâtre des groupes 3A-3B-4A-4B-3/4C, 4/5D et AC2 : horaire et journée à déterminer : 18 au 23 mai. Vous serez informés.		

# JUIN 2023

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5 Sortie pour les finissants 6 <sup>e</sup> année	6	7 Dernier Conseil d'établissement à 18h30 à l'école	8 Contes par Isabelle Jameson dans certaines classes de maternelle	9	10
11	12 Sortie au parc du domaine vert Gr : ACM, MAC, AC1, maternelle, 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> année et 3/4C	13 BBQ Fondation	14 <b>PÉDAGOGIQUE</b> <b>Fête du sdg</b> Bienvenue à la maternelle	15 Spectacle de fin d'année parents 18h30	16 Sortie au parc du domaine vert Gr : AC2, AC3, e et 5 <sup>e</sup> année	17
18	19	20	21	22 <b>Dernier jour d'école</b> Dîner spécial pour nos finissants de 6 <sup>e</sup> année	23 <b>PÉDAGOGIQUE</b>	24 <b>St-Jean</b>
25	26 <b>PÉDAGOGIQUE</b>	27	28	29	30	

# Mot pour la semaine de la garde scolaire

**s'unir** pour  
**réussir**



**Semaine**  
**DES SERVICES DE GARDE**  
**ET DE LEUR PERSONNEL**  
**15 au 19 mai 2023**

**La semaine de la garde scolaire se déroule du 15 au 19 mai 2023. Nous profitons de cette semaine pour jeter l'éclairage tout spécial sur l'excellent travail réalisé au quotidien par les éducatrices auprès des élèves de notre belle école. Leur professionnalisme, leur engagement et leur dévouement sont à l'honneur !**

**Profitez de l'occasion pour leur offrir une petite pensée pour souligner le travail réalisé au quotidien auprès de votre enfant !**

## Signature du plan d'intervention



À partir du 30 mai, nous invitons les parents des enfants ayant un plan d'intervention, à aller consulter le plan de leur enfant. Si ce n'est pas déjà fait, il est important de signer le plan de votre enfant.

Voici la procédure ainsi que le lien :



Guide  
parent\_Plateforme nu

<https://planintervention.cssdm.gouv.qc.ca/>



# BULLETIN SCOLAIRE

**\*\*\*IMPORTANT - Le bulletin scolaire de votre enfant sera acheminé via le PORTAIL MOZAIK à partir du mardi 30 juin 2023.**

Procédure :

1. Rendez-vous au <https://portailparents.ca> pour accéder à votre compte Mozaïk ;
2. Utilisez l'adresse courriel avec laquelle nous vous écrivons et le mot de passe que vous avez choisi ;
3. Cliquez ensuite sur RÉSULTATS ;
4. Cliquez sur BULLETINS ;
5. Cliquez sur UNIQUE dans 2022-2023 ;
6. Le dernier bulletin de votre enfant s'affichera.

Si vous avez de la difficulté à vous connecter, cliquez sur « Aide à la connexion ». Un court vidéo explicatif s'y retrouve.

Pour réinitialiser un mot de passe oublié, la procédure se trouve à l'adresse suivante :

<https://csdm.ca/parents-eleves/mozaik/> .

## Bibliothèque

Nous sommes présentement en train de faire la fermeture de la bibliothèque pour la saison estivale. Alors, nous vous demandons de rapporter les livres de bibliothèque à l'école d'ici le **lundi 5 juin**. Merci encore à notre bénévole, Mme Hélène Simard, pour cette belle année! Votre travail est très apprécié de tous nos petits et grands lecteurs!



## Effets scolaires 2023-2024

Vous retrouverez, sur le site Internet de l'école, à compter du 30 juin, les listes d'effets scolaires pour l'année 2023-2024. Nous vous invitons donc à vous y rendre. Vous y trouverez également le calendrier scolaire 23-24 ainsi que l'horaire de l'école. Tous les documents importants s'y retrouvent.

Visitez le site: <https://st-gerard.csdm.ca/> et cliquez sur l'onglet : « Rentrée scolaire 2023 ».

**→Aucune liste version papier ne vous sera envoyée par la poste.**

## Rentrée 2023-2024

La première journée de classe sera le lundi 28 août 2023. Tous les élèves du primaire sont attendus pour 7h55 dans la cour de récréation pour l'accueil des élèves du primaire, le mot de bienvenue de la direction et la présentation du personnel. **C'est à ce moment aussi que votre enfant connaîtra le nom de son enseignant/enseignante.**

**Les parents d'enfants au préscolaire doivent se référer à l'information qui leur sera acheminée avec les effets scolaires, au verso de la feuille.**

## Mot du service de garde

Petits rappels pour la rentrée scolaire 2023-24 :

Vous devez avoir effectué l'inscription de votre(vos) enfant(s) avant le 22 juin 2023. Si vous ne l'avez pas encore fait, merci de communiquer SVP avec Josée Mongrain au 514-596-5453 ou par courriel : [st-gerard.sdg@csgm.qc.ca](mailto:st-gerard.sdg@csgm.qc.ca)

Vous devez fournir un repas froid ou un thermos à votre(vos) enfant(s). Le service traiteur ne sera pas disponible en début d'année scolaire.

L'équipe du service de garde vous souhaite d'agréables vacances : créez, bricolez, chantez, soyez fous... mais surtout reposez-vous !

Au plaisir de vous retrouver bientôt !

Josée Mongrain Technicienne SDG par intérim  
Shirley Pierre, Éducatrice classe principale par intérim au SDG

## Objets non identifiés ou perdus

La prochaine et dernière exposition des objets perdus aura lieu **le jeudi 15 juin de 14h à 18h**. Les objets seront placés à l'extérieur, devant la porte principale, pour que vous puissiez venir récupérer les effets appartenant à votre enfant. Par la suite, tous les articles restants seront remis à un organisme venant aux familles dans le besoin.

## Vous déménagez, vos informations personnelles ont changé?

Nous vous rappelons qu'il est important de fournir à l'école tout changement de téléphone ou encore d'adresse en appelant au secrétariat de l'école. Nous devons pouvoir communiquer avec vous en tout temps, notamment, en cas d'urgence. Si jamais vous prévoyez un déménagement durant l'été, il est important d'inscrire votre enfant dans sa nouvelle école de quartier et de nous aviser.

## Examens ministériels

Les examens de fin d'année (4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année) arrivent à grands pas. Ceux-ci sont **obligatoires**. Une absence non justifiée entraîne automatiquement la note zéro. La note obtenue par l'élève à l'épreuve obligatoire ministérielle comptera pour 10 % de son résultat final au bulletin. Voici le calendrier des épreuves.

<p><b>30 mai</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Français, lecture, langue d'enseignement, fin du 3<sup>e</sup> cycle du primaire</li> <li>➤ Français, lecture, langue d'enseignement, fin du 2<sup>e</sup> cycle du primaire</li> </ul>	<p><b>31 mai</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Français, écriture, langue d'enseignement, planification et rédaction, fin du 3<sup>e</sup> cycle du primaire</li> </ul>	<p><b>1<sup>er</sup> juin</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Français, écriture, langue d'enseignement, révision, correction et mise au propre, fin du 3<sup>e</sup> cycle du primaire</li> </ul>
<p><b>6 juin</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Français, écriture, langue d'enseignement, présentation et planification, fin du 2<sup>e</sup> cycle du primaire)</li> <li>➤ Mathématique, deux situations d'application, fin du 3<sup>e</sup> cycle du primaire</li> </ul>	<p><b>7 juin</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Français, écriture, langue d'enseignement, rédaction, fin du 2<sup>e</sup> cycle du primaire</li> <li>➤ Mathématique, situation problème, fin du 3<sup>e</sup> cycle du primaire</li> </ul>	<p><b>8 juin</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Français, écriture, langue d'enseignement, révision, correction et mise au propre, fin du 2<sup>e</sup> cycle du primaire</li> <li>➤ Mathématique, une situation d'application et questionnaire, fin du 3<sup>e</sup> cycle du primaire</li> </ul>

# Retour sur les activités parascolaires Patro Villeray

Nous sommes très fiers de notre partenariat avec le Patro Villeray. Plus de 250 élèves ont bénéficié des activités parascolaires cette année. Un court sondage, aux parents d'enfants ayant participé aux activités parascolaires, sera acheminé par le Patro d'ici la fin de l'année scolaire. Prenez le temps de le compléter.

Nous nous retrouverons donc l'an prochain avec une nouvelle programmation !  
Bon été !

## Plan de leçon mai-juin

### JE M'ENGAGE À FAIRE DE BONS CHOIX

Durant les mois de mai et juin, nous travaillerons sur l'engagement à faire de bons choix.

<p><b>Quoi</b></p>	<p><b><u>Je m'engage à faire des bons choix :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Je prends soin de moi : je mange bien, je dors bien, je fais des activités physiques, etc.</li> <li>• Je m'habille convenablement et proprement selon la température.</li> <li>• Je développe des stratégies pour gérer mes émotions (colère, anxiété, stress, etc.)</li> </ul>
<p><b>Pourquoi</b></p>	<p>Ainsi... Je reconnais ma valeur comme personne. Je suis bien dans ma tête, dans ma peau et dans mon cœur.</p>

**Voici des liens vers des ressources très intéressantes en lien avec le plan de leçon :**

<https://www.quebec.ca/sante/alimentation/saines-habitudes-alimentaires/alimentation-des-enfants>

<https://guide-alimentaire.canada.ca/fr/conseils-pour-alimentation-saine/parents-et-enfants/>

[https://www.chusj.org/getmedia/3bb3ee29-e2fe-43a2-87c3-a6ec29c7e2b5/depliant\\_F-591\\_Hygiene-du-sommeil-6-a-24-mois.pdf.aspx?ext=.pdf](https://www.chusj.org/getmedia/3bb3ee29-e2fe-43a2-87c3-a6ec29c7e2b5/depliant_F-591_Hygiene-du-sommeil-6-a-24-mois.pdf.aspx?ext=.pdf)

## Capsule psychoéducative

### **Capsule #7**

#### **Manger en famille**

*Saviez-vous que...*

Une corrélation claire a été démontrée entre le fait de souper en famille et la protection contre plusieurs difficultés psychosociales ?

En effet, plus les enfants mangent en famille chaque jour, moins ils sont enclins à développer des problèmes internalisés, externalisés et à consommer des drogues.

**Se retrouver en famille autour du repas du soir favorise le développement de bons liens entre les parents et les enfants. Les enfants bénéficient ainsi du modèle de leurs parents pour les relations interpersonnelles et la résolution de conflits.** C'est aussi un bon moment pour se raconter sa journée, s'intéresser aux autres membres de la famille, recevoir leur appui, leurs questionnements.

Alors... Prenez donc le temps de manger en famille !

Et savourez le plaisir d'être réunis !

Ressource complémentaire par Sport'Aide : [Capsule sur le thème de manger en famille](#)

# SPVM : Piéton et conducteur

Dans un souci de prévention et d'augmentation de la sécurité aux abords de l'école, voici quelques rappels importants. De plus, nous souhaitons aussi encourager les familles et les enfants au **déplacement actif**. En effet, globalement au Québec, nos enfants marchent de moins en moins pour se rendre à l'école et cela a des impacts néfastes sur leur santé et leur développement. Nous savons que l'activité physique est un déterminant de la réussite éducative des jeunes : elle favorise la capacité d'attention et de concentration en classe en plus de développer l'autonomie et la création de liens sociaux. L'école comme institution mais surtout comme milieu de vie principal des enfants du quartier a un rôle central à jouer à nos yeux, en complémentarité avec les autres acteurs du milieu, pour agir efficacement sur ce déterminant. **En adoptant des habitudes de transport actif, les familles et les enfants contribuent à promouvoir les saines habitudes de vie chez les élèves et également à sécuriser les abords de son quadrilatère de par la réduction du recours à l'automobile comme mode principal de transport de son/ses enfants vers l'école.**

## CONDUCTEUR, cédez le passage aux piétons

Comme les piétons sont vulnérables en cas d'impact avec un véhicule, portez-leur davantage attention, en particulier aux intersections où on les retrouve en plus grand nombre.

**VOUS DEVEZ ARRÊTER ET CÉDER LE PASSAGE AUX PIÉTONS :**

-  À une intersection, lorsque la silhouette blanche du feu pour piétons apparaît, ou avant de tourner à un feu vert, s'il n'y a pas de feu pour piétons.
-  Avant de tourner à droite à un feu rouge. Sur l'île de Montréal, cette manœuvre est interdite;
-  Devant un panneau indiquant un passage qui leur est réservé;
-  Devant un panneau d'arrêt;
-  Devant un panneau d'arrêt tenu par un brigadier scolaire.

**LA LIGNE D'ARRÊT**

 À une intersection, vous devez immobiliser votre véhicule avant la ligne d'arrêt située devant le passage pour piétons. Un panneau indique parfois l'emplacement sur la chaussée.

S'il n'y a pas de ligne d'arrêt, laissez la voie libre en vous arrêtant avant le passage pour piétons.

Ne pas respecter ces règles peut entraîner :

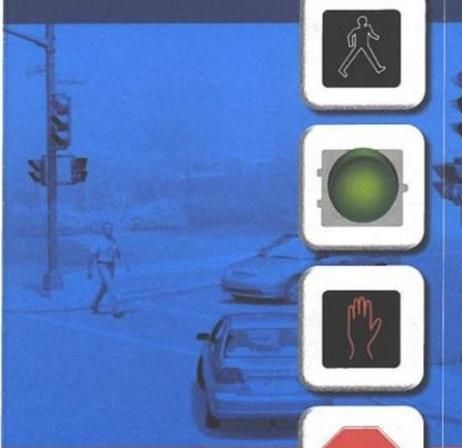
- une amende de 100 \$ à 200 \$ et des frais judiciaires;
- jusqu'à 3 points d'inaptitude dans votre dossier de conduite.

Pour avoir plus d'information ou pour évaluer vos connaissances, visitez le [www.saaq.gouv.qc.ca/pietons](http://www.saaq.gouv.qc.ca/pietons).

Société de l'assurance automobile Québec  

## PIÉTON et CONDUCTEUR

VIGILANTS POUR LA VIE!








Québec 

## PIÉTON, soyez vigilant!

Chaque jour au Québec, environ huit piétons sont heurtés par un véhicule, principalement en zone urbaine. Lorsque vous circulez sur le réseau routier, vous êtes d'autant vulnérable que vous n'avez aucune protection en cas d'impact avec un véhicule.

C'est pourquoi le Code de la sécurité routière prévoit des règles pour rendre vos déplacements sécuritaires. Ne courez pas de risques, soyez vigilant.

### SUR LE TROTTOIR D'ABORD!

Vous devez circuler sur le trottoir. S'il n'y en a pas, marchez sur l'accotement ou sur le bord de la chaussée, dans le sens contraire de la circulation.

### AVANT DE TRAVERSER

- Rendez-vous à l'intersection la plus proche.
- Prenez le temps d'observer la circulation autour pour vous assurer de pouvoir traverser sans risque.
  - Regardez à gauche et à droite, puis de nouveau à gauche;
  - Tournez la tête par-dessus votre épaule pour vérifier si un véhicule arrive par l'arrière;
  - Gardez un contact visuel avec les conducteurs pour vous assurer qu'ils vous ont vu.

• Les principales causes d'accident chez les piétons sont la distraction et la négligence.

• Le plus grand nombre de piétons victimes d'accidents se trouvent parmi les personnes âgées de plus de 65 ans et les jeunes de 15 à 24 ans.

• L'état de santé d'une personne âgée étant sujet à bien des changements, une visite annuelle chez le médecin et chez un spécialiste de la vue est recommandée.

• Certains médicaments peuvent influencer la façon de réagir. Il faut s'informer sur les effets secondaires des médicaments.

• Les véhicules lourds représentent un danger particulier pour les piétons parce que certaines zones situées de chaque côté et à l'arrière du véhicule restent invisibles pour le conducteur, qui, donc, ne peut pas voir les piétons qui s'y trouvent.

• Le port d'écouteurs rend le piéton vulnérable aux accidents parce qu'il n'entend pas les bruits de la circulation.

• Des vêtements de couleurs claires ou munis de bandes réfléchissantes permettent d'être bien visible. Et, bien entendu, le dossard demeure le moyen le plus efficace de se faire voir.

### LA SIGNALISATION AUX INTERSECTIONS

- S'il y a des feux pour piétons et des feux de circulation

Vous devez respecter les feux pour piétons.



Traversez dans le passage délimité par deux lignes blanches ou par des bandes blanches parallèles. Le décompte numérique indique le temps qu'il vous reste pour traverser.



La main clignotante accompagnée d'un décompte numérique signifie de traverser seulement si vous avez le temps d'atteindre l'autre trottoir ou la zone de sécurité avant que le feu passe à la main orange fixe. Si vous avez déjà commencé à traverser, pressez le pas.



Ne traversez pas.

- S'il y a seulement des feux de circulation



Vous avez le droit de passage au feu vert et la priorité en vous engageant sur la chaussée.

- S'il y a des panneaux d'arrêt



Vous avez la priorité sur les automobilistes qui doivent immobiliser leur véhicule pour vous céder le passage.

### LES PASSAGES POUR PIÉTONS



Les passages pour piétons sont délimités par des bandes jaunes; ils sont indiqués par un panneau. Ces passages sont situés hors intersections, à des endroits où il n'y a pas de panneaux d'arrêt ni de feux de circulation. Vous avez la priorité lorsque vous y engagez. Les automobilistes et les cyclistes doivent s'immobiliser pour vous laisser passer.

Ne pas respecter ces règles peut entraîner une amende de 15 \$ à 30 \$ et des frais judiciaires.



# ZÉRO ACCIDENT

**TRAVERSEZ  
AU BON  
ENDROIT  
AU BON  
MOMENT**



Société de l'assurance  
automobile  
**Québec**



**Montréal** 

## LES FEUX POUR PIÉTONS



**TRAVERSÉE**  
La silhouette fixe permet au piéton de traverser. Assurez-vous de regarder de chaque côté avant de traverser.



**AVERTISSEMENT**  
Le feu clignote : si vous êtes déjà engagé, continuez à traverser; s'il n'y a pas de décompte numérique ne traversez pas.



**DÉCOMPTE**  
Le décompte indique le temps qu'il reste pour traverser la rue. Traversez seulement si vous avez le temps d'atteindre l'autre trottoir.



**ARRÊT**  
À la main orange fixe, ne traversez pas.

**S'IL N'Y A PAS DE FEUX POUR PIÉTONS,  
LE PIÉTON A LA PRIORITÉ AU FEU VERT.**

**NE PAS RESPECTER LA SIGNALISATION  
PEUT ENTRAÎNER UNE AMENDE DE 15 \$  
ET DES FRAIS JUDICIAIRES.**



## LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

### Vous allez reconduire votre enfant à l'école ?

Vous avez un rôle important à jouer pour l'ensemble des écoliers.

#### Vous êtes pressé ?

Redoublez de prudence lorsque vous circulez près de l'école. Votre comportement pourrait éviter un accident.

#### Pour garantir la sécurité, il faut :

- >> Faire attention aux enfants qui circulent tout autour;
- >> Respecter les limites de vitesse de « 30 km/h »;
- >> Respecter les aires réservées aux autobus scolaires;
- >> Respecter les zones de stationnement et ne jamais se stationner en double pour faire descendre votre enfant de la voiture;
- >> Traverser aux intersections ou passages pour piétons;
- >> En présence d'un brigadier scolaire, respecter ses signaux (les brigadiers sont là pour assurer la sécurité des enfants. Y compris la vôtre).

**Ayez une conduite exemplaire!  
SOYEZ UN MODÈLE POUR  
VOTRE ENFANT!**

Montréal 

## INFRACTIONS LES PLUS SOUVENT COMMISES

### >> AUTOMOBILISTES

INFRACTION	AMENDE*	POINTS
Ne pas céder le passage à un piéton déjà engagé dans une intersection lors d'un virage.	100 \$	2
Ne pas s'immobiliser au passage pour piétons lorsqu'un piéton s'engage ou manifeste clairement son intention de s'engager.	100 \$	-
Croiser ou dépasser un autobus scolaire qui fait usage de son signal d'arrêt obligatoire et dont les feux intermittents sont en marche.	200 \$	9
Circuler à une vitesse supérieure à la limite indiquée (amendes doublées en zone scolaire).	Déterminée selon l'écart de vitesse	
Immobiliser son véhicule dans un arrêt interdit.	30 \$	-
Immobiliser son véhicule de manière à gêner la circulation.	60 \$	-
Ne pas obéir aux signaux d'un brigadier scolaire qui dirige la circulation.	200 \$	4
Conduire un véhicule en faisant usage d'un téléphone cellulaire.	300 \$	5
Passager de moins de 16 ans ne portant pas correctement la ceinture de sécurité ou enfant n'étant pas installé dans un système de retenue adéquat.	80 \$	3
Conduire un véhicule en franchissant une ligne pleine continue pour faire un demi-tour. (Virage en U)	200 \$	3
Conduire un véhicule dont le pare-brise et les vitres sont obstrués par une matière pouvant nuire à la visibilité.	100 \$	-
Ne pas immobiliser son véhicule à moins de 5 mètres d'une intersection.	100 \$	-

### >> PIÉTONS

INFRACTION	AMENDE*	POINTS
Ne pas se conformer aux feux de circulation.	15 \$	-
Traverser un chemin public ailleurs qu'à l'intersection ou au passage pour piétons qui se trouve à proximité.	15 \$	-

\* Au montant des amendes s'ajoutent les frais applicables.

spvm.qc.ca



Rejoignez-nous !

# DEVENEZ BRIGADIÈRE OU BRIGADIER SCOLAIRE

Pour postuler ou pour plus  
d'information :

- 514 280-3210
- [brigadier.scolaire@spvm.qc.ca](mailto:brigadier.scolaire@spvm.qc.ca)
- [recrutementspvm.ca](http://recrutementspvm.ca)

Pour poser  
votre candidature  
dès maintenant



# Calendrier 2022-2023

## À jour

Le mardi 2 mai deviendra un jour de classe à cause de la fermeture des écoles du jeudi 6 avril (verglas).  
Voici donc le nouveau calendrier modifié :

**École SAINT-GÉRARD**

juillet 2022					août 2022					septembre 2022				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
				01	01	02	03	04	05				01	02
04	05	06	07	08	08	09	10	11	12	05	06	07	08	09
11	12	13	14	15	15	16	17	18	19	12	13	14	15	16
18	19	20	21	22	22	23	24	25	26	19	20	21	22	23
26	26	26	26	26	29	30	31			26	27	28	29	30

octobre 2022					novembre 2022					décembre 2022				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
03	04	05	06	07		01	02	03	04				01	02
10	11	12	13	14	07	08	09	10	11	05	06	07	08	09
17	18	19	20	21	14	15	16	17	18	12	13	14	15	16
24	25	26	27	28	21	22	23	24	25	19	20	21	22	23
31					28	29	30			26	27	28	29	30

janvier 2023					février 2023					mars 2023				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
02	03	04	05	06			01	02	03			01	02	03
09	10	11	12	13	06	07	08	09	10	06	07	08	09	10
16	17	18	19	20	13	14	15	16	17	13	14	15	16	17
23	24	25	26	27	20	21	22	23	24	20	21	22	23	24
30	31				27	28				27	28	29	30	31

avril 2023					mai 2023					juin 2023				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
03	04	05	06	07	01	02	03	04	05				01	02
10	11	12	13	14	08	09	10	11	12	05	06	07	08	09
17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	12	13	14	15	16
24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	19	20	21	22	23
					29	30	31			26	27	28	29	30

- Congé - jour férié
- Congé mobile pour les enseignants et pour les élèves
- X Fermeture du Centre de services scolaire de Montréal
- △ Congé pour les élèves - travail pour les enseignants
- ▽ Semaine de relâche

Rentrée des enseignants: 23 août 200 jours de travail  
Rentrée des élèves: 26 août 180 jours de classe

20 journées pédagogiques: 8 fixées par le CSSDM dont 2 institutionnelles: 25 novembre et 21 avril  
9 par l'équipe-école  
3 par la direction de l'établissement: 3 octobre, 26 janvier et 25 mai.

Accumulation des cours - situation particulière  
(intempéries ou autres):

# Conférences offertes : écoles de Villeray

Dans le cadre du projet collaboratif entre les membres du CÉ de certaines écoles du quartier et l'organisme [Première ressource](#), l'école Saint-Grégoire-le-Grand propose maintenant un 5<sup>e</sup> atelier sur le thème de la parentalité et le monde numérique.

## **Parentalité et monde numérique**

*Mercredi 10 mai, 19 h 15 à 20 h 45*

*dans le confort de votre maison !*

*L'atelier sera offert en visioconférence. Il suffit de cliquer sur le lien ci-dessous :*

<https://us02web.zoom.us/j/89256262261?pwd=UUJxTWhrWjVkJZljlL3lybmZxeVA5UT09>

*aucune inscription requise*

**Description de l'atelier :** Cet atelier aborde les questionnements fréquents des parents d'enfants de 2 à 17 ans en lien avec les écrans, l'internet, les médias sociaux et les jeux vidéo. Il n'existe pas de recette miracle et dans l'esprit de miser sur l'éducation plutôt que sur la restriction, nous vous suggérons des pistes de réflexion et d'interventions pour mieux gérer, au quotidien, la place que prend l'univers numérique dans la famille. Comprendre les facteurs de risques et de protection, apprivoiser la fracture numérique qui existe entre les différentes générations, légitimer les limites à poser, percevoir quelques nuances dans cet univers...

**Animation :** Chantal Brunet et Sandra Courtet

**Chantal Brunet, intervenante psychosociale et chargée de projets**

Chantal possède un baccalauréat en sexologie et a travaillé dix ans comme intervenante chez Tel-jeunes / Ligneparents. Elle a une connaissance étendue du développement de l'enfant et de fortes aptitudes en intervention et en communication.

**Sandra Courtet, intervenante psychosociale et chargée de projets** possède un baccalauréat en psychologie de l'Université Grenoble Alpes, un diplôme en travail social et six années d'expérience en tant que travailleuse sociale dans les milieux privés, publics et communautaires, en France, aux États-Unis et au Canada.

Le financement de ce 5<sup>e</sup> atelier est rendu possible aux parents grâce au soutien du Conseil d'établissement de l'école Saint-Grégoire-le-Grand.

## Conférences offertes par l'école Saint-Gérard

Le 25 avril dernier, vous avez été invités à participer à la première conférence offerte par l'école Saint-Gérard qui portait sur **l'anxiété chez les enfants et les adolescents**.

Voici le lien de rediffusion, valide jusqu'au 26 mai 2023 : [L'anxiété chez les enfants et les adolescents](#)

### Les autres conférences à venir :

1- Lundi 8 mai 2023, à 20h - Développer, nourrir et renforcer l'estime de soi de votre enfant :

[https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN\\_dEKidgmeTrSTPdpg5SaC1w](https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_dEKidgmeTrSTPdpg5SaC1w)

3- Jeudi 25 mai 2023, à 20h - Le rôle de parent dans le bien-être psychologique de son enfant :

[https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN\\_vnXcRBnvQ5KA24CA0B7xSQ](https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_vnXcRBnvQ5KA24CA0B7xSQ)

## Ressources et activités intéressantes

Un répertoire de livres jeunesse, créé par des orthophonistes, visant la promotion d'une lecture interactive de qualité auprès des enfants d'âge préscolaire. Profitez-en !

<https://leberlingot.com/>

**Des planètes aux particules**

**MINI-FOIRE D'ACTIVITÉS SUR L'EXPLORATION**

VISITEZ-NOUS POUR UN JOURNÉE REMPLIS DES ACTIVITÉS EN LA PHYSIQUE, L'ASTRONOMIE, ET LES SCIENCES DE LA TERRE. DES ACTIVITÉS VONT INCLURE LES OBSERVATIONS SOLAIRE, LA CARTOGRAPHIE DES CONSTELLATIONS, LA CONSTRUCTION DE VOTRE PROPRE PARACHUTE, L'IDENTIFICATION DE ROCHES, ET LES DÉMONSTRATIONS SCIENTIFIQUES!

**QUAND: SAMEDI 6 MAI, DE 10H À 16H**  
**OÙ: L'ÉDIFICE "RUTHERFORD PHYSICS"**  
**MCGILL (3600 RUE UNIVERSITÉ)**  
**TRANCHE D'ÂGE: 6 À 12 ANS**

Logos: TSI (Trois Institut de McGill), McGill Physics, Earth Planets & Sciences.